



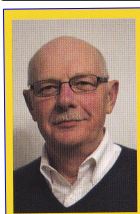
DINEAULT

N° 54

Juin

Édition du
19 juin 2019

Bulletin Municipal



Philippe
BITTEL

Le Mot du Maire

Chacun connaît le rôle incomparable des associations au sein de notre société, mais sait-on assez qu'il est significativement plus important en milieu rural ? Que la vie économique s'y soit peu à peu réduite ou pas, que la présence des services publics soit encore une réalité ou pas, la place et l'action des associations sont considérables. Il suffit d'observer pour se rendre compte : elles font vivre les villages !

Mais l'efficacité ne se mesure pas forcément au nombre d'associations. Ainsi, une association polyvalente, dont les responsables bénévoles et les adhérents sont soudés, peut apporter bien plus de services et de lien social qu'une multitude d'organismes qui n'agiraient pas en bonne coordination, surtout quand il faut partager le même espace des moyens communaux généralement modestes, et une ressource humaine bénévole qui a forcément ses limites.

Nous savons que le lien social dans les villages n'est plus aussi fort, ni aussi naturel qu'autrefois. Les évolutions de la société l'ont depuis longtemps fragilisé. Alors il faut que nos associations entretiennent les réseaux de relations au sein de la commune, favorisant la connaissance de l'autre et l'apprentissage de la vie collective, tout en contribuant à en faire des lieux où il fait bon vivre, animés, conviviaux, riches de possibilités, où chacun peut s'impliquer.

Notre commune est dirigée par une équipe municipale impliquée dans la vie associative, ayant à cœur de maintenir et renforcer le lien social. C'est pour cette raison que nous les soutenons activement par un appui logistique et financier...

Ils ont, pour la plupart, et principalement notre Comité des Fêtes, une fonction directement en lien avec l'action et nous avons eut l'occasion de le vérifier une fois de plus, dans la réalisation toute récente des Fêtes Communales de la Pentecôte. Pendant ces trois journées, il a fallu mettre en œuvre différentes actions pour les petits et les grands. Chacun a pu se rendre à l'évidence : les bénévoles étaient présents et ont formidablement exécuté leurs tâches. Guy LE FLOC'H, le Président du Comité des Fêtes ne cachait pas sa satisfaction, les trois journées s'étant déroulées sans anicroches, allant même jusqu'à passer au travers des gouttes de pluie et des larges averses qui ont parsemé notre région. (Vous trouverez d'ailleurs, dans ce Bulletin Municipal, un résumé des différentes activités qui se sont déroulées.)

Depuis plusieurs années, Guy LE FLOC'H a repris le flambeau du Comité des Fêtes. Il a aussitôt souhaité sortir des sentiers battus et offrir à la population un éventail culturel très large, allant de l'improbable rencontre avec les « Moines Tibétains », aux remarquables « Choeurs de Crimée ». La découverte du gospel avec les « Happy Voices » a apporté une dimension internationale et complété les offres plus traditionnelles qu'ont été les concerts de chorales ou de groupes musicaux. Et que dire de l'exotisme du « Banquet Andalou » ou de l'originalité de la « Soirée Viking ». Le sport a également été mis à l'honneur par le retour récent du « Trophée Jo Velly » et plus encore par la création du « Trail du Ménez-Hom » qui a fait découvrir à des centaines de participants la beauté du site exceptionnel de notre territoire.

Lors de l'Assemblée Générale de l'association, le 15 décembre 2018, il avait souhaité mettre fin à la présidence l'année suivante. Il l'a annoncé officiellement, dans l'édito figurant sur les programmes des fêtes de ces derniers jours. Outre les remerciements que nous lui devons, il nous est aussi nécessaire de pérenniser ses actions. Et comme il l'a écrit récemment : « Longue Vie au Comité des Fêtes de Dineault, il le mérite bien ! »

Je ne puis qu'encourager celles ou ceux qui prendront en main la destinée du Comité des Fêtes de Dineault.

Bonnes vacances à vous.

Sommaire

P

Le Mot du Maire

1

Assainissement.
« Le Passage »

2

Gtions Mvt : Loto.
Gtions Mvt : Carantec.

3

Fêtes Communales.
Evi'Danse.
Etat-Civil Agenda.

4

S'Capade vers Bréhat.
S'Capade à Paris.
Barbecue des Aînés.

5

Inauguration Halle
Fête de la Tonte

6

Vélo Assistance Elec.
Divers

7

Attention Arnaque !

8

Récit d'un évadé
14/18
P 21 à 24

PJ

Photo Panoramique entête :
« Le Passage et son Oeil »
Photo GLF 06.2019

Directeur de Publication :
Philippe BITTEL

Bulletin Municipal conçu,
réalisé et imprimé par le
« Comité de Rédaction »
Juin 2019
29150 DINEAULT.

Site Internet : dineault.fr

Mairie

02.98.26.00.55 (Normal)
06.40.06.06.15 (Urgence)
Mairie-dineault@wanadoo.fr

**Vie Communale****Assainissement Collectif**

**A gauche : dispositifs de pompages.
A droite : aspirateur-tranchée ouverte.**

Les travaux d'extension de l'assainissement collectif sont désormais terminés. Ces travaux ont concerné 63 nouvelles habitations dont une grande partie présentait, du point de vue assainissement une situation de non-conformité. Elles s'ajoutent ainsi aux 330 habitations déjà raccordées.

Ces 63 nouveaux raccordements sont situés dans 4 quartiers : Ty-Huré, Ménez-Ty Lor, Parc Garrec et le haut de la rue du Yed. La station d'épuration, constituée de trois lagunes n'a pas été modifiée car ses performances ont été jugées satisfaisantes.

Les travaux représentent 2000 m de canalisations et 4 stations de pompage avec un système de télégestion permettant de signaler d'éventuels dysfonctionnements.

Nous envisageons l'acquisition d'un groupe électrogène pour assurer le fonctionnement des pompes et des alarmes en cas de panne d'électricité prolongée. C'est un équipement qui restera communal après le transfert du service « eau et assainissement » à la Communauté de Communes en janvier 2020 et représentera ainsi une sécurité pour les Dinéaultais raccordés.

Le coût total des travaux s'élève à 305 000 €. Des subventions ont été obtenues à hauteur de 50% de la part de l'agence de l'eau et de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

La tranchée principale du quartier de Ty Huré n'a pas été revêtue. En effet, cette tranchée sera rouverte pour y enterrer les réseaux d'électricité, de télécommunications et d'éclairage public. Un nouvel éclairage à leds, plus économique sera installé. Le démarrage de ces travaux est prévu pour les jours à venir.

Les travaux d'assainissement se sont bien déroulés et nous avons pu tenir compte des aspirations individuelles quand cela était possible.

(Texte : Christian HORELLOU, Images : Guy LE FLOC'H)

**Le Passage a son oeil**

Le 16 avril dernier Pierre CHANTEAU, a contacté la mairie pour une curieuse et étrange proposition. Il sollicitait de la Municipalité l'autorisation de fixer discrètement et gratuitement sur un édifice du littoral de la commune, un exemplaire d'une œuvre singulière réalisé dans son atelier : un œil de verre ! Pierre CHANTEAU est un artiste plasticien en Baie de Morlaix et son projet de l'année est de disséminer et de sceller 116 yeux en verre et faïence offerts aux communes littorales et insulaires. Il parcourt ainsi le littoral finistérien à la rencontre de cales, de jetées ou de digues susceptibles de recevoir sa création. De fait, il s'agit d'un hommage artistique aux milliers d'hommes et de femmes qui ont porté et portent secours aux marins en difficulté. Les marins de l'Antiquité peignaient de grands yeux à la proue de leurs navires ; ces yeux étaient censés protéger

les équipages des dangers de la navigation. « *Le Finistère et son littoral, à la proue de l'Europe, dans un « navire » à dimension planétaire, inspirent ce travail artistique et photographique. Aujourd'hui, en 2019, ce regard minéral est une invitation poétique à l'attention, l'audace et la solidarité* ». La réalisation de ce jeu de piste à l'échelle du Finistère est une incitation à la découverte de son patrimoine. Dinéault a accepté cette proposition ; quoi que de plus naturel que de se retrouver au Passage. Et c'est à cet endroit qu'il a posé cet emblème. Désormais, un œil veille sur le « Passage ». Au terme de ce voyage, un livre sera édité dans lequel figurera les clichés photographiques réalisés par Jean Marc NAYET et Philippe GRINCOURT. Dès l'été, une exposition itinérante sera proposée aux com-

munes ayant participé au projet. Cette mosaïque, composée de fragments de faïence polis par la mer est dorénavant présente dans de nombreuses communes et Dinéault en est la 52ème du parcours.

C'est en compagnie de Christian HORELLOU, de Jean Luc VERBRUGGE et de Guy LE FLOC'H que Pierre CHANTEAU a posé cet œil vigilant. Avec un peu d'imagination, le coup d'œil poétique pourrait se compléter en clin d'œil photographique que le hasard donne parfois aux artistes, car n'y verrait-on pas la tête d'un animal ? Insolite ? Étrange ? Mystérieux ? A partir d'un élément d'isolateur électrique coupé, ourlée de billes en verre logées au cœur de goulots de bouteille, sur un fond de morceaux de faïence ou de carrelage trouvé sur les plages, chacun peut trouver...

(Texte et Images : Guy LE FLOC'H)



Vie Communale

V.A.E.

VELO ELECTRIQUE A VOTRE DISPOSITION

La commune met à disposition des Dinéaultais deux vélos à assistance électrique (VAE) dans le cadre d'une collaboration avec le Parc Naturel Régional d'Armorique et ceci pour 6 mois. **L'objectif** est de faire découvrir le vélo électrique et de convaincre de son intérêt comme mode de déplacement doux.

Les avantages sont nombreux :

- La pratique du VAE ne nécessite pas d'effort physique important et est donc accessible au plus grand nombre: il permet une activité physique modérée et en plein air.
- C'est un mode de déplacement suffisamment rapide sur de courtes distances (la moyenne des déplacements en zone rurale est de 3,5 Km). Des déplacements jusqu'à 10 km sont réalisables en moins de 30 minutes.
- Le coût d'utilisation est très faible : Environ 15 centimes d'euro d'électricité pour 100 Km (recharge de la batterie).
- C'est un mode de déplacement écologique car il n'y a aucune émission de CO2 ni de nuisances sonores. Son utilisation sur de courtes distances, à la place de la voiture, évite les kilomètres les plus polluants.

Les modalités d'utilisation sont définies pour que le maximum de personnes puisse en bénéficier pendant ces 6 mois.

- Le vélo est prêté pour une durée d'une semaine.
- La réservation se fait en mairie.

Les caractéristiques techniques

- La puissance du moteur est de 250 watts. Des puissances supérieures existent mais la législation impose des contraintes supplémentaires (assurance, immatriculation...)
- L'assistance n'est active qu'en tournant les pédales et elle s'arrête à 25 km/heure.
- 5 niveaux d'assistance permettent de moduler son effort.
- L'autonomie est d'environ 70 km et dépend du niveau d'assistance, du poids de l'utilisateur et du relief.
- Le moteur est dans la roue avant, le changement de vitesse est intégré dans le moyeu arrière, ce qui évite les sauts de chaîne.
- Les vélos sont prêtés avec casque, gilet, pompe, panier, antivols.

Chacun peut, à son niveau, par de petits gestes du quotidien, participer à la protection de l'environnement.

La légende du colibri : popularisée par Pierre Rabhi philosophe et conférencier.

« Un jour, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés et atterrés observaient, impuissants, le désastre. Seul le petit colibri s'active, allant chercher quelques gouttes d'eau dans son bec pour les jeter sur le feu. Au bout d'un moment, un toucan à l'énorme bec, agacé par ses agissements dérisoires lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Tu crois que c'est avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ? » « Je le sais, répond le colibri, mais je fais ma part »

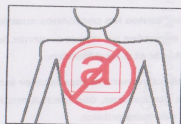
(Texte : Christian HORELLOU)

DIVERS

Pour infos

ADDEVA Finistère

**Association
Départementale de
Défense des
Victimes de
l'Amiante**



Tél. : 02.98.46.91.51

E-mail : adeva29@orange.fr

Pour infos

Chgmt d'horaires

PIZZAS À EMPORTER

Service à partir de 17h45

14h30 à 13h30 • 17h45 à 21h30



06 81 69 99 03

Pour commander appelez à toute heure.
Veuillez préciser si vous réchaufferez les pizzas svp.

www.multipizz.fr

Pour infos

Le bon fonctionnement du réseau téléphonique est l'affaire de tous. Câbles décrochés, poteaux endommagés, équipements techniques hors service ou vandalisés. Si vous constatez un dégât sur le réseau téléphonique ou sur un équipement, signalez-le aux équipes d'Orange, en appelant le 3900 avec le n° de la plaque du poteau. Chaque année, la végétation gagne les lignes téléphoniques et met en dérangement des milliers d'utilisateurs. Orange a le souci constant d'amélioration de la qualité de son réseau télécom en garantissant la sécurité des personnes et des biens à proximité des lignes

Propriétaire de nombreuses lignes de communications électroniques aériennes, Orange vous sollicite pour faire élaguer vos arbres !

**Très Haut Débit
pour tous,
alors élaquez !**

orange™



Isolation 1€ ARNAQUE ?

Isolation à 1 € : gare aux arnaques !

Démarchage téléphonique ou à domicile, proposition d'isoler toute la maison pour 1 €, commercial trop insistant ... Attention aux démarchages abusifs autour de l'isolation !

Depuis plusieurs semaines une recrudescence de démarchages abusifs a été constatée autour des économies d'énergie et essentiellement des offres d'isolation à 1 €. La méthodologie et les arguments de vente sont souvent les mêmes : mise en avant de « soi-disant partenariats » avec des entreprises publiques ou de confiance telles que EDF ou l'ADEME, avec l'Etat ou la Région et même parfois l'annonce d'une obligation de réaliser des travaux sous peine d'amende.

Des aides existent réellement pour bénéficier d'isolation à moindre coût, mais de nombreuses entreprises peu scrupuleuses se servent de ce contexte pour faire du démarchage abusif. Cela rend difficile la distinction entre les offres sérieuses et les autres.

Quels sont les risques ?

On pourrait se dire qu'à 1 € le risque n'est pas grand, et qu'il est toujours mieux d'avoir un peu d'isolant même mal posé que rien du tout. Ce serait une erreur, et ce pour plusieurs raisons.

D'une part, comme évoqué plus haut, des aides existent qui permettent de bénéficier d'une isolation de bonne qualité à prix réduit. Il serait donc dommage d'opter pour une offre non adaptée à votre logement. En effet, la qualité des produits proposés peut laisser à désirer (isolation thermique trop faible voire quasi inexistante, matériaux non adaptés qui peuvent provoquer des dégâts dans le logement ...). Si à termes vous souhaitez refaire les travaux pour obtenir une réalisation de meilleure qualité cela risque de générer des surcoûts (en temps et en main d'œuvre si vous le faites vous-mêmes, en argent si vous le faites faire par une entreprise). Parfois ce n'est aussi qu'une partie des parois qu'il vous est proposé d'isoler.

D'autre part, les entreprises proposant ces offres alléchantes à faible coût pour vous se rémunèrent en récupérant les aides correspondant à vos travaux. Cela peut s'avérer pénalisant si vous souhaitez plus tard reprendre les travaux, car ces aides pourraient alors ne plus vous être accessibles, ce qui augmenterait d'autant plus le prix des travaux ...

Comment éviter les offres abusives ?

Comment s'y retrouver ? Il est possible de bénéficier d'offres d'isolation à faible coût, voire même à 1 €, notamment pour l'isolation des plancher bas et des toitures. La plupart de ces offres mobilisent l'aide dite « coup de pouce » pour l'isolation. Il est possible de trouver une liste des signataires de la charte « coup de pouce agréés sur le site du ministère : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/coup-pouce-economies-denergie-2019-2020> . N'hésitez pas à vous référer à cette liste.

Attention, les offres ne concernent en principe pas l'isolation des murs. Méfiez-vous donc des offres y faisant référence. N'hésitez pas non plus à prendre contact avec des entreprises locales pour réaliser des devis comparatifs, obtenus hors cadre de démarchage.

Enfin, un devis doit faire l'objet d'une visite par l'entreprise, n'acceptez pas des offres pour lesquelles personne n'est venu sur place.

Prenez le temps de vous renseigner

Le commercial est souvent insistant pour que vous signiez l'offre, parfois le camion de l'entreprise est devant chez vous déjà prêt pour l'installation de l'isolant...

Avant de signer, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des conseillers Info Energie qui proposent une information neutre, objective et gratuite, tant sur les techniques d'isolation que sur les aides financières mobilisables. Vous pouvez pour ce faire contacter Ener'gence par téléphone ou nous rencontrer lors de nos permanences.

Le délai de rétractation

Et si vous avez signé trop vite un devis, n'oubliez pas que vous disposez d'un délai de rétractation lors d'un démarchage de 14 jours. Le vendeur durant ce délai, ne peut en aucun cas exiger de contrepartie financière et aucun acompte ne doit être versé.

Autre signal d'alerte sur les offres : certaines incluent votre renoncement au délai de rétractation en cas de signature. Méfiez-vous !

Ener'gence

Conseils neutres et gratuits sur l'énergie

9 rue Duquesne 29200 Brest – Tél : 02 98 33 20 09

Permanences sans rendez-vous :

A Châteaulin, tous les 3ème lundis du mois de 9h à 12h dans les locaux de la Maison de l'Emploi, 33 quai Alba

A Pleyben, tous les 3ème lundis du mois de 14h à 17h dans la salle du Patrimoine, 11 place Charles de Gaulle

A Brest, au 9 rue Duquesne, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

**La Vie Associative****Gtious Mouvement**

On peut raisonnablement se poser la question de savoir à quoi peuvent bien servir ces haricots blancs ! Essayons de résumer la situation : l'association Générations Mouvement, par le biais de son Conseil d'Administration a souhaité faire un loto avant que ne s'achève la saison ; c'est donc à cette occasion, le mercredi 15 mai qu'un bon nombre d'adhérents s'est réuni à la salle polyvalente. Première opération : chacun achète une ou deux cartes et s'installent. Seconde opération : trouver les marqueurs pour les numéros qui vont être sortis. Et ceci explique la présence des haricots !...

Et le tirage au sort commence : les numéros sortants sont annoncés d'une voix claire, puis répétés. Très rapidement les doigts se lèvent et les haricots prennent leurs places sur les différentes cartes, jusqu'au moment final où la carte pleine désigne la gagnante : Monique RIGHI vient de triompher et obtiendra le premier lot : un magnifique panier garni.

(Texte et Images : Guy LE FLOC'H)

**Gtious Mvt de sortie...**

Mardi 21 mai, 7 h 30 sur la place de l'église, 22 adhérents de Générations Mvt SANT DISPAR attendent dans la fraîcheur matinale le car qui va les conduire à Carantec et au Château du Taureau ainsi que 15 personnes du Club de St Coultz. L'aventure peut commencer ! Dès l'arrivée, descente au port pour l'embarquement et la traversée en direction du Château. 4 personnes restent à quai et telles ces femmes de marins-pêcheurs, assistent au "départ", l'inquiétude et la tristesse en moins. Le ciel est bas, et la brume opaque confond l'horizon et la mer ; les silhouettes des îles découpées jaillissent des flots d'un calme tranquille ; le bateau glisse laissant derrière lui un sillage vite estompé. Et comme par magie, le voile de brouillard se déchire au moment d'accoster. Une guide accueille les passagers et explique rapidement l'histoire peu banale de ce mastodonte de granit bravant les tempêtes et protégeant l'entrée de la Baie de Morlaix. Né d'une volonté collective de se protéger de la menace anglaise, il a été construit en 1542 sur l'îlot rocheux du Taureau. Dès lors il connaîtra bien des changements. D'abord Louis XIV décide de prendre le fort sous sa charge et de le faire réaménager par Vauban. En 1721, le château assumera la fonction de prison. Désarmé en 1890, il attire l'œil de Mélanie LEVEQUE de VILMORIN, veuve du grainetier. Elle en fera sa résidence secondaire où elle organisera des réceptions de 1930 à 1937. Investi par la DCA allemande pendant la Seconde Guerre Mondiale, le Château attend 1960 pour retrouver un usage civil. L'Association du Centre Nautique de la Baie de Morlaix y installe une école de voile jusqu'en 1980 où les frais d'entretien ne sont plus supportables. Laissé à l'abandon, le monument se dégrade rapidement. Dès 1989, l'opinion publique et les collectivités locales se mobilisent autour du maire de Plouézoc'h, commune d'appartenance du Taureau. Pour hâter sa restauration, la CCI de Morlaix se porte, en 1998, maître d'ouvrage de la construction d'une cale. En 2006, les travaux de restauration et d'aménagement se terminent simultanément : le château est enfin prêt à s'ouvrir à la curiosité de ses admirateurs.

Pendant ce temps, les visiteurs restés à terre ont rejoint le Musée maritime de Carantec. Pendant plus d'une heure le guide fera découvrir la vie de ce petit port breton à partir de juin 1940. La famille du Général De Gaulle a quitté Carantec pour gagner l'Angleterre, sur un cargo polonais à Brest. A partir de février 1942, le constructeur de bateaux Ernest Sibiril permettra à près de 200 évadés de rejoindre l'Angleterre. Il est difficile d'imaginer aujourd'hui les difficultés surmontées pour la préparation de ces évasions au nez et à la barbe des douaniers allemands. En remontant le temps, le guide conte l'épopée du corsaire malouin L'Alcide : naufrage (24 décembre 1747), découverte du trésor (1878 et 1963), sondage archéologique (1984), remontée du canon (2004) et sa mise en place devant le musée (2007). Vraiment un moment de découverte avant de rejoindre l'excellente « Table de Ty Pot ».

L'après-midi sera consacrée à la visite de l'entreprise familiale ostréicole de la famille Madec : un site unique à la pointe de la Bretagne. Depuis 1898, Prat-Ar-Coum est le siège de l'entreprise. L'Aber Benoît et l'Aber Wrac'h, où Yvon Madec élève et affine ses huîtres, sont des bras de mer qui serpentent dans les terres du Léon. Un terroir façonné par l'érosion qui est le point de rencontre entre l'eau douce d'une rivière et l'océan. C'est un lieu d'échanges rythmés par le va-et-vient des marées. Le plancton, la nourriture de l'huître y abonde et en le filtrant les huîtres puisent leurs spécificités gustatives. Un mélange de douceur et de vivacité iodée avec au final une longueur en bouche et un goût de noisette qui ont fait la réputation des huîtres de Prat-Ar-Coum. En les croquant, « on embrasse la mer et une marée d'iode vient réveiller vos papilles »

(Texte : Aline LAINE et Guy LE FLOC'H. Images : Guy LE FLOC'H)



**La Vie Associative****Les Fêtes de la Pentecôte****Le Tir à la corde des Petits : on y va !****Le sprint gagnant : Dylan GUIVARCH****Magnifique podium d'arrivée.**

Comme chaque année, les Fêtes Communales se sont déroulées pendant le week end de la Pentecôte. Le Comité des Fêtes a mis tout en œuvre pour faire en sorte qu'elles soient réussies. Le bilan de ces 3 journées est positif, et surtout, il n'a pas été gâché par les conditions atmosphériques très délicates : aucune goutte de pluie n'est venue perturber les manifestations. Ni le samedi pour les jeux des enfants et le concert qui accompagnait les grillades de frites avant que ne s'élance le défilé des lampions et surtout que soit tiré le feu d'artifice (très beau aux dires de beaucoup de spectateurs). Ni le dimanche pendant les courses cyclistes des enfants et les jeux adultes. Ici, il est nécessaire de noter la remarquable équipe des soi-disant « bras-cassés ». En effet, composée de Vincent FONTAINE et de Jean Michel INIAL, ils se sont accaparés la première place de la « poussée de rounds » et de la « course aux lits ». Respect... Jean Michel ne s'en

est pas contenté, il s'est attaqué au record de lancer de bottes détenu par Lionel LE BRIS. Il n'y est pas parvenu, mais il a tout de même raflé le titre de la journée. Ni le lundi, lors du 16ème Trophée JOVELLY. Cette course cycliste récupérée par le Comité des Fêtes a été un grand cru. Très disputée, il aura fallu attendre le 11ème tour avant qu'une attaque d'envergure ne soit lancée. C'est au sprint que le vainqueur Dylan GUIVARCH réglera le sort de ses compagnons d'échappée. Félicitations aux 56 coureurs qui se

**Superbes, ces frites croustillantes !****Le groupe Stéphane QUILLIEN****L'arrivée des jeunes**

trouvaient sur la ligne de départ. (Second : Jean-Yves MOYOU, troisième : Aymeric QUERE). Rappel des différents titres des jeux adultes : Pétanque : 1er exequo : Thierry LE DOARE, JC DURU, JC JARNOT, Hervé DUBAC. « Poussée de Rounds » : 1ers : Vincent FONTAINE, Jean Michel INIAL. « Course aux lits » : 1ers : Vincent FONTAINE, Jean Michel INIAL, Sonia ROLLAND. Hauteur de la bouteille : 4,475 m : 1ère Ely-Charlotte THEPAULT. Poids du sac de bonbons : 1,280 kg : Marcel PERENNES.

(Texte et Images: Guy LE FLOCH)

**Evi'Danse**

Le Comité des Fêtes de Dinéault a invité Margaux NICOLAS et son école de danse à présenter les résultats des travaux des danseurs de tous âges qui composent Evi'Danse. Vendredi 14 juin à 20 h, devant une salle pleine elle a fait étalage du talent des jeunes pousses en devenir et de celui des plus anciens aux portées plus classiques. Un spectacle d'une diversité chorégraphique du plus bel effet. Les Dinéaultaises et Dinéaultais qui font partie de cette troupe, jeunes et moins jeunes, ont été indiscutablement à la hauteur de ce challenge !

(Texte et Images: Guy LE FLOCH)

**Etat-Civil**

Naissance : Sarah PERNET, née le 21 mai
Décès : Jacques PELLIER, 72 ans, décédé le 22 mai
 Roselyne POQUET, le 14 juin.

Agenda

A l'occasion de son 20ème anniversaire, l'Ecole de Gendarmerie et la Municipalité invitent la population à assister au concert gratuit donné à l'Eglise le **mercredi 26 juin à 20 h** par le **quatuor de clarinettes de l'Orchestre Philharmonique de la Garde Républicaine**.
Vendredi 2 août : Veillées Bretonnes.

**La Vie Associative****Vers BREHAT...**

Dimanche 19 mai, 53 adhérents de l'association S'CAPADE ont embarqué à bord d'une vedette pour une courte traversée depuis Paimpol, à la découverte de Bréhat, l'île aux fleurs, surnommée ainsi pour la variété de la flore.

Après un déjeuner commun au restaurant, chacun a pu choisir son activité ou son parcours de visite.



Dépourvue de voiture, l'île se découvre à pied, au hasard des petites maisons au jardin fleuri ou de ses criques sauvages. Symbole emblématique de cette époque, le Moulin à Marée du Birlot qui comme son nom l'indique fonctionnait au rythme des marées pour produire la farine. Aujourd'hui restauré, il accueille les visiteurs en saison. Au temps jadis, il servait à moudre du froment, de l'orge et du blé noir récoltés dans l'archipel pour fournir les Bréhatins en farine. Non loin de là, la chapelle St Michel d'où l'on domine une bonne partie de l'île ainsi que plus au nord, le phare du Paon. Au sud, la citadelle abrite aujourd'hui les verreries de Bréhat. En fin d'après midi, le groupe s'est retrouvé autour d'un café-gâteau avant de reprendre la route du retour. Ce fut une très belle journée appréciée de tous. (Texte et Images : S'capade)

A la Capitale...

Pour la dernière sortie de la saison, 40 adhérents de l'association S'capade se sont rendus dans la capitale.

Partis jeudi 6 juin dans la soirée, ils ont fait un arrêt dès 4 heures du matin au marché international de Rungis pour visiter les entrailles du plus grand marché de gros du monde avec ses 234 hectares où transitent plus de 9.500 tonnes de produits frais par jour.

Après être passé par le Pavillon de la Marée où s'amoncellent toutes sortes de poissons, puis le Pavillon Viande où de part et d'autre des allées, pendent des carcasses entières, le Pavillon Fruits-Légumes où l'animation dynamique bat son plein et le Pavillon Fromage où l'odeur saisit les narines, le groupe a pris un brunch du terroir dans l'un des nombreux bars du marché.

Les adhérents se sont rendus ensuite sur la terrasse panoramique de la tour Montparnasse à 210 mètres d'altitude afin d'admirer tous les monuments et quartiers parisiens avec une vue à 360°. Après le déjeuner dans un restaurant parisien, visite de l'Opéra Garnier, construit à la demande de Napoléon III. L'or



et le marbre décorent ce magnifique bâtiment. La journée s'est terminée par un circuit panoramique avant de rejoindre l'hôtel. Après une bonne nuit de sommeil et un bon petit déjeuner, la journée de samedi a débuté par la visite du Musée Grévin où la réalité se confond avec l'apparence. Chacun a eu le privilège de se prendre en photo aux côtés de personnalités célèbres. Ensuite, direction Montmartre, célèbre pour sa basilique du Sacré-Cœur et sa vue magnifique sur Paris. Le séjour s'est terminé en douceur par une croisière commentée sur la Seine. Cette escapade parisienne fut intéressante, un peu fatigante mais appréciée de tous.

(Texte et Images : S'capade)

Barbecue des Aînés

C'est le 28 mai que le CCAS de Dinéault, sous la responsabilité d'Hélène POULIQUEN, offrait aux Aînés de la commune, le traditionnel barbecue d'avant les vacances. Dès midi, une soixantaine de convives se pressaient à la salle de La Tour d'Auvergne, tandis qu'à l'extérieur les opérateurs du barbecue peinaient à retrouver leurs plaques tant les vapeurs de cuissons imprégnaient l'atmosphère. Mais le courage et l'abnégation ont eu raison des saucisses et des cuisses de poulet figurant au menu !. Et le service a été assuré de main de maître par l'équipe municipale et quelques volontaires assidus.

De quoi prendre un avant-goût des longues journées d'été et des repas de plein air !



(Texte et Images : Guy LE FLOC'H)

**La Halle couverte**

La nouvelle halle couverte a été inaugurée le 18 mai dernier. Voici un extrait du discours prononcé par Philippe BITTEL, à l'occasion de cette cérémonie toute simple :

« Le marché de plein vent a toujours été dans l'histoire, un moment de croisement des richesses, de réunion, voire de lieu d'information pour la population. Réglementé jusqu'à la révolution, ce marché était l'apanage des femmes d'agriculteurs qui venaient vendre les produits de leur production... Après des décennies de productions intensives, nous sommes arrivés à un tournant où le consommateur se tourne vers les produits cultivés près de chez lui. Ici à Dinéault, nous ne sommes pas en reste, car nous comptons un nombre important de producteurs locaux fournissant produits laitiers, viande, légumes, fruits etc... Nous travaillons actuellement sur le PLU, et, dans cette étude, un diagnostic agricole a été effectué par la Chambre d'Agriculture : **La commune de Dinéault dispose d'un marché de vente de produits locaux diversifiés. Ce marché fonctionne grâce au dynamisme de la commune et à l'attractivité touristique du territoire. Il est souligné par les exploitants que la mise en place d'un approvisionnement local nécessite une structuration et un investissement réel des exploitants pour assurer les approvisionnements de manière durable dans le temps.**

La Commune, par cette réalisation donne à ses producteurs un lieu de vente à l'abri des intempéries. Ce marché c'est aux commerçants de le faire vivre pour notre plus grand plaisir. Ce lieu est dévolu au marché hebdomadaire mais pas que. Chacun pourra venir y faire une halte, une partie de boule et bien d'autres utilisations. »

Principaux artisans qui ont participé à cette réalisation : ROUX-JANKOWSKI. EUROVIA-BRETAGNE. Ets GOASGUEN, SARL LE STUM Menuiserie, MOAL couverture. TRELLU électricité.



(Texte : Philippe BITTEL Images: Guy LE FLOC'H)

FÊTE DE LA TONTE
Laine, Lin et Chanvre**La Fête de la Tonte**

Le dimanche 19 mai, Jean-Hervé CAUGANT (Président de la Chambre d'Agriculture du Finistère), Alain LE QUELLEC (Conseiller Régional), Jacques GOUEROU (Conseiller Départemental) et Philippe BITTEL (Maire de Dinéault) ont ouvert la 5ème fête de la tonte / de la Bretagne. Les tondeurs professionnels ont tondus avec toujours autant d'adresse les 222 brebis et béliers tandis qu'au dehors se déroulait le marché de producteurs proposant des réalisations en laine, en lin, en chanvre et aussi des gourmandises alimentaires certifiées « bio ». Le Musée Vivant des Vieux Métiers d'Argol et les collectionneurs de Giziou Breizh Izel ont présenté des savoir-faire et des vêtements anciens alliant le chanvre, le lin et la laine tandis que des créatrices de Quimper (Fill-étik) et de Bruxelles présentaient des créations contemporaines dont une qui sera exposée au Concours Mondial de Tonte en juillet 2019. La réactivité et la mobilisation des services techniques de la municipalité ainsi que le coup de main de 25 bénévoles de tous âges ont permis d'accueillir dans de très bonnes conditions les 1500 visiteurs qui se sont succédés toute la journée.

« Manger des produits issus des races locales contribue à leur sauvegarde. Manger des produits bios locaux participe à votre santé et à la protection de l'environnement »

Patrick SASTRE-COADER, Eleveur et lainiculteur, Bergerie du Menez Hom - Dinéault (29) 06 50 06 88 06

<http://www.facebook.com/Bergerie-du-Menez-Hom>

Crédits photos : Bernard Cambray@

Photo 1 : Plaid laine Avranchin / lin de Pauline Dornat présenté au Concours Mondial de tonte.

Photo 2 : démonstration tissage – Musée des Vieux Métiers.

Photos 3 et 4 : tonte



(Texte : Patrick SASTRE. Images: Bernard CAMBRAY)